



République grecque
Ministère de l'Immigration et de l'Asile

Athènes, le 10/04/2020

COMMUNIQUÉ IMPORTANT

Le Service d'asile prolonge la suspension de l'accueil du public jusqu'au 15 mai inclus

Le Service d'asile prolonge la suspension de l'accueil du public jusqu'au vendredi 15 mai inclus, dans le but de limiter la propagation du virus COVID_19 et de protéger la santé publique.

Toutes les activités administratives (enregistrements, entretiens de demande d'asile, dépôt de recours, etc.) sont suspendues.

La durée de validité des cartes de demandeur d'asile et des permis de séjour arrivant à expiration avant le 15 mai est prolongée.

Des communiqués plus détaillés seront publiés sur le site web du Service d'asile (<http://asylo.gov.gr/>) dans les prochains jours.